

WILAYA DE MOSTAGANEM

0-0-0-0-0-0

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES**NIF : 415024000027296**

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales lancé le **03/11/2025** dans les quotidiens nationaux

« El-Clasico » et « الجمهورية » relatif a la **Réalisation D'Un Collège Type (6/300R) A Souafli Centre En Tranche Ferme Et Conditionnelle**

- TRANCHE FERME

BLOC PEDAGOGIQUE + BLOC ADMINISTRATION + BLOC SANITAIRES + LOCAUX TECHNIQUE +BLOC DEMI PENSION +CHAUFFAGE CENTRAL + VRD 01(AMENAGEMENT EXTERIEUR01+ MUR DE CLOTURE 01+ ASSAINISSEMENT+ AEP + BACHE EAU 60 M3 + RESEAU ANTI INCENDIE ECLAIRAGE EXTERIEUR01).

- TRANCHE CONDITIONNELLE

BLOC LOGEMENT D'ASTREINTE + VRD 02 (AMENAGEMENT EXTERIEUR02 + MUR DE CLOTURE 02 + TERRAIN COMBINE + ECLAIRAGE EXTERIEUR 02).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été provisoirement attribué a l'entreprise citée dans le tableau ci-dessus, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, comme suit :

N°	Entreprises	LOTS	Montant initial DA en TTC	Montant corrigé DA en TTC	NIF	Délai	OBS
01	BELKEBIR MOHAMED	Tranche ferme	342.732.257,00	342.732.257,00	164290101796170	10 mois	Une seule offre pré qualifiée techniquement
		Tranche Conditionnelle	46.227.454,00	46.227.454,00			
		Montant global	388.959.711,00	388.959.711,00			

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente (Commission des Marchés Publics de la Wilaya Mostaganem) dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis et ce conformément à l'article **82** du décret présidentiel **n°15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du contrat afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières et ce conformément aux dispositions de l'article **N°82** du décret présidentiel **N° 15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LA DIRECTRICE